



ÉDITO : L'ÉTÉ MEURTRIER

D'ordinaire, l'été est synonyme de repos, de farniente et de détente. Mais l'été 2026 restera dans les mémoires, et pas pour de bonnes raisons. En effet les canicules qui se sont enchaînées à un rythme inédit ont éprouvé les corps et épuisé les esprits. La chaleur a été à l'image de la DRFIP : implacable. Malgré un droit d'alerte en juin, et des températures extrêmes dans les bureaux (parfois dépassant les 35°!), la Direction n'a jamais voulu accorder aux collègues ni la journée continue sans rattrapage horaire, ni toutes les autorisations d'absence qui auraient été nécessaires. Résultat : plusieurs malaises d'agentes et d'agents ont été à déplorer à Paris et, à l'échelle nationale, cinq décès malheureusement.

Conséquence logique de ces chaleurs intenses en juillet : les gros feux de forêt de Fontainebleau, des Landes et du Var, et surtout celui de la Gironde, d'une taille et d'une intensité jamais vues en France, ont été un cruel révélateur du dramatique manque de moyens pour les Pompiers. Quatre d'entre eux y ont laissé leur vie.

Enfin dans un registre moins funeste mais tout aussi édifiant, l'inédit triple piratage des données de la DGFIP, en août, est la conséquence directe d'un sous-investissement dans les moyens informatiques et humains, malgré les multiples alertes de Solidaires Finances Publiques, restées lettre morte. Nul doute, comme d'habitude, que les agentes et les agents de la DGFIP en paieront les pots cassés et devront faire face aux inquiétudes légitimes des contribuables désabusés.

Nous sommes toutes et tous en colère face à ces incuries, ces défaillances, ces choix politiques absurdes et iniques : pompiers, enseignant.es, soignant.es, agent.es de la DGFIP...

**Retrouvons-nous toutes et tous en grève et dans la rue,
le 29 septembre prochain
pour exprimer et laisser exploser cette colère si légitime !**

COUP DE GRIFFE

Le nouveau DRFIP ne connaît pas encore la musique

Après les deux années de violences caractéristiques du mandat de Mme Mahieux, nous pensions, avec l'arrivée de Monsieur Bied-Charreton à la tête de la DRFIP que notre Direction s'était enfin résolue à rompre, au moins formellement, avec l'extrême-brutalisation du dialogue social. Son départ précipité par des événements (sur lesquels nous ne reviendrons pas) a donc nécessité la nomination d'un nouveau Directeur régional : M. GARNIER qui n'a pas tardé à donner le ton d'un nouveau virage régressif.

Ce dernier, arrivé mi-juin à Paris, s'est déjà illustré par son manque d'empathie et le peu d'attention qu'il porte à nos revendications et à nos conditions de travail.

En effet, il a notamment refusé catégoriquement d'accorder, durant les canicules de juin et juillet, la journée continue sans rattrapage horaire, se retranchant derrière les directives de la DG. Mais lorsque les membres de la Formation Spécialisée lui ont demandé de fournir des bouteilles d'eau aux collègues des accueils, ne pouvant quitter leur poste, ainsi qu'aux contribuables, parfois âgés, patientant dans de longues files d'attente en plein soleil devant les sites, là aussi, refus catégorique, sous le prétexte fallacieux que « ce n'est pas prévu par les textes ». Certes, mais un peu d'humanité ne fait pas de mal parfois, d'autant que la Direction n'est pas la dernière à déroger à ses propres règles. Comme, par exemple, lorsqu'elle décide de ne pas appliquer l'« Instruction générale harmonisée relative au temps de travail » qui autorise les A et B stagiaires à déposer la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle pendant le stage pratique.

Espérons que Monsieur Garnier comprenne rapidement qu'il est préférable pour tout le monde de restaurer les conditions d'un dialogue social plus respectueux, d'écouter les représentant.es du personnel, et donc les agent.es, plutôt que de se retrancher dans un monologue social.



CAMPAGNE DÉCLARATIVE D'IMPÔT SUR LE REVENU 2026 : UN BILAN TRÈS POSITIF, VRAIMENT ?

La DGFIP a publié le 29 juillet dernier un satisfecit sur Ulysse : « *Un bilan très positif de la campagne déclarative 2026* ». Force est de constater le profond décalage qu'il existe entre la réalité du terrain et la vision de ceux qui la commentent, vue d'en haut. Peut-être une nouvelle conséquence du manque cruel de médecins de prévention : la myopie de la DG s'accroît.

Comment peut-elle se glorifier du niveau de satisfaction des usagers, qui ne s'est globalement pas dégradé malgré la hausse des appels sur le numéro national (+ 23,4 %) et un taux de décrochés en baisse (- 6 %), alors que les collègues des SIP parisiens, eux, sont ressortis rincés, laminés, épuisés d'une campagne IR marquée non seulement par une explosion des sollicitations pour le numéro national, mais également par une hausse de l'ensemble des canaux de communication ?

Suivi des flux d'accueil multicanal - campagne déclarative (du 9 avril au 4 juin 2026)

750 – Paris		2026	2025	évolution
Multicanal	Total	242 815	233 402	4,0 %
Canal physique	Total Accueil physique	78 580	75 257	4,4 %
	Dont Accueil physique spontané	77 706	74 230	4,7 %
	Dont Accueil physique RDV	874	1 027	-14,9 %
Canal téléphonique	Total Accueil téléphonique	57 591	52 224	10,3 %
	Dont Accueil téléphonique décroché	48 830	40 884	19,4 %
	Dont Accueil téléphonique RDV	8 717	11 283	-22,7 %
Canal numérique	Total Accueil numérique	106 644	105 921	0,7 %
	E-contacts - demandes reçues	87 661	85 385	2,7 %
	Mails - demandes reçues	18 983	20 536	-7,6 %



Voilà donc le vrai bilan de la campagne IR 2026 à Paris :

- Près de 10 000 sollicitations supplémentaires (sans compter la participation au numéro national) ;
- Des files d'attentes qui se sont allongées sur les trottoirs et de nombreux contribuables qui n'ont pu être reçus ;
- Des effectifs de SIP qui ne cessent de baisser ;
- Des collègues qui n'ont plus le temps de souffler entre 2 appels et qui enchaînent permanences physiques / permanences téléphoniques avant de répondre aux e-contacts.

Les contribuables ne sont pas de simples usager.es d'un service : ils et elles remplissent un devoir citoyen. L'État, à travers l'administration fiscale, a l'obligation de les accompagner dans l'accomplissement de ce devoir. Il y va du consentement à l'impôt qui est au cœur du Pacte républicain.

Dans une société où tout est de plus en plus compliqué, où tout évolue de plus en plus vite (notamment la fiscalité et le numérique), les contribuables ont plus que jamais besoin d'être renseignés, assistés dans leurs démarches, voire tout simplement rassurés.

Nul doute que les personnes reçues sont satisfaites de trouver une administration qui accueille encore le public en présentiel, mais encore faudrait-il les recevoir dans des conditions décentes. C'est un devoir pour l'administration et nous le répétons, une obligation qui ne doit plus reposer sur la seule implication et la bonne volonté des agent.es.

Nous, agentes et agents des Finances Publiques, en avons marre que tout à la DGFIP se fasse à l'économie : économie sur nos emplois, sur nos rémunérations, sur nos espaces de travail, sur notre action sociale, sur nos moyens informatiques.

Le 18 août, Solidaires Finances Publiques Paris a saisi la Préfecture de Police au sujet de la sécurité des futures files d'attente sur la voie publique devant les accueils de Moulin Vert (14^e) et de Paganini (20^e).

Il est en effet prévu que :

→ le SIP du 13^e rejoigne le 14^e : contrairement à Tolbiac, le trottoir de la rue du Moulin Vert est dangereusement étroit et posera le problème de la sécurisation de la file d'attente allongée par la venue des contribuables du 13^e ;

→ les SIP du 12^e et du 19^e rejoignent le 20^e : l'accueil du 19^e étant prévu à la place de l'ancien accueil amendes, il faudra gérer 2 files d'attentes (une pour le SIP 19^e et l'autre pour les SIP 11^e, 12^e et 20^e) qui risquent de se confondre en période de campagne IR et d'être source de tension.

Après avoir annoncé vouloir avancer les déménagements des SIP 13^e et 19^e à début 2027, la direction envisage désormais de les repousser à fin 2027. **Doit-on y voir le 1^{er} effet du courrier que nous avons adressé à la Préfecture de Police ?**

LE RECRUTEMENT LOCAL AU CHOIX DES CADRES A : QUEL BILAN DRESSER AU BOUT D'UN AN ?

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la mobilité interne et les affectations locales des cadres A s'effectuent exclusivement via des procédures de recrutement au choix, sonnant le glas des anciens mouvements locaux à l'ancienneté. Le classement des demandes de mutation des collègues, selon leur ancienneté administrative, était un critère simple, neutre et objectif, les mettant toutes et tous sur un pied d'égalité, faisant ainsi barrage aux possibles discriminations.

Lors du CSAL du 29 avril 2026, notre Direction parisienne s'est enorgueillie d'avoir produit un document particulièrement complet sur le bilan du recrutement au choix des inspecteurs et inspectrices. Si nous lui concédons le crédit d'une volonté certaine d'analyse, nous ne pouvons que déplorer les enseignements qui en ont été tirés.

En effet, s'appuyant sur un questionnaire adressé aux cadres et aux inspecteurs et inspectrices ayant candidaté, la Direction considère ce nouveau type de recrutement comme une « réussite » ne requérant que quelques petits ajustements.

Mais qu'en est il vraiment ?

EN TERMES DE VOLUMÉTRIE

En 2025, le dispositif de recrutement a été « cadencé » autour de trois vagues locales et une vague supplémentaire à l'été 2025 via « passerelles » et ouverte aux collègues A parisiens mais aussi à tous cadres A fonctionnaires ou contractuels.

■ **Vague 1 (effet au 01/09/2025) :** elle concerne les candidat.es internes et agents externes mutés.es à Paris par le mouvement national et qui devaient obligatoirement être positionnés sur un poste. 85 % des 47 postes ont été pourvus. Il est à souligner que **13 des 27 collègues issus du mouvement national, ont été affectés d'office**. Parmi eux, 8 l'ont été sur des postes n'ayant fait l'objet d'aucun appel à candidature préalable.

La moyenne d'âge des collègues recrutés est de 50 ans.

■ **Vague « d'été » supplémentaire via « Passerelles » :** 15 postes ouverts, pour la plupart restés vacants à l'issue de la 1^{ère} vague. 13 postes ont été pourvus dont 6 par des titulaires hors DRFIP 75 et 5 par des contractuel.les.

■ **Vague 2 : (effet au 01/01/2026) :** sur 53 postes proposés, *seuls 40% ont été pourvus*. La moyenne d'âge des collègues recrutés est de 47 ans.

■ **Vague 3 (avec effet au 01/04/2026) :** 16 postes proposés, 10 pourvus, soit 62 %, *avec une moyenne d'âge de 37 ans*.

Des recrutements au fil de l'eau ont eu lieu à la marge pour quelques postes spécifiques en Direction.

De manière synthétique sur l'année 2025-2026 : sur 93 candidat.e.s internes ayant participé, 52 ont été retenu.e.s, soit une mobilité de 56 %.

EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT

■ **Côtés candidat.es :** ceux et celles le souhaitant ont pu être accompagnés par la Conseillère Mobilité Carrière pour la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation.

■ **Côtés recruteurs :** seuls 46 cadres ont pu bénéficier d'une formation d'une journée en présentiel... De nouvelles sessions devraient s'étaler sur trois ans... Ce qui est bien peu au regard de l'ensemble des A+ de la Direction !

Pour la très large majorité des candidats comme des recruteurs, le seul outil auquel ils ont eu accès est uniquement un panel de

EN TERMES D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE

Outre la lourdeur administrative du dispositif, les conséquences de l'impréparation des vagues de recrutement sont graves : les candidats « recalés » ne savent pas pourquoi ils n'ont pas été sélectionnés.

Ils reçoivent au mieux un courrier laconique les remerciant de leur candidature qui n'a pas pu aboutir.

La porte est grande ouverte aux discriminations liées au « copinage », à l'âge, au sexe, aux origines, au faciès, au ressenti etc. Le choix nébuleux des recruteurs ne repose sur aucune harmonisation de critères objectifs et justes. Naviguant en eaux troubles, la transparence n'est plus un prérequis à la DGFIP. « Circulez, il n'y a rien voir » !

En comparaison, en 2024, 179 inspecteurs et inspectrices (162 internes et 17 externes) avaient participé au mouvement local. Le taux de mobilité interne était de 67 %.

De fait, au regard de l'année précédente, nous déplorons une baisse de près de la moitié (-47 %) du nombre de collègues A ayant postulé en local.

La mobilité interne a nettement diminué par rapport à 2024, avec 39 changements de service et 13 ALD titularisés sur leur poste en 2025 contre 73 changements de service et 35 titularisations d'ALD en 2024.

Un point positif : la Direction souhaiterait faciliter la titularisation des agents ALD avec une adaptation de fiches de poste afin qu'une régularisation d'ALD n'empêche pas le recrutement d'un candidat supplémentaire sur une vacance effective. Lors du CSAL du 14 avril 2025 SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES avait interpellé la Direction à ce sujet.

La mobilité fonctionnelle et la défiliarisation marquent un net retrait en termes de volumétrie par rapport à 2024. Cependant, on constate que le recrutement au choix n'a pas (encore?) enfermé les agent.es dans leur filière d'origine : 74 % des agents mutés en 2025 ont changé de métier et 44 % ont changé de pôle.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes... Pas de quoi pavoiser ! Beaucoup moins de collègues décident de se lancer dans une mobilité interne. Le repli sur soi est de mise... Et pour celles et ceux qui se sont lancés.es, seule la moitié (56 %) a obtenu satisfaction.

documentations mis en ligne sur Ulysse (e-formations, webinaires, guides, etc), sans pour autant avoir eu l'octroi d'un temps dédié à l'appropriation de ces nouvelles procédures.

Quid des formations en présentiel, des échanges entre les évaluateurs ? Quelle harmonisation des critères et des méthodes a pu être mise en place ? Quels garde-fous sont pris pour ne pas laisser les biais discriminants prendre le pas sur une objectivité par essence toute relative ? Pour l'instant, rien de tout cela n'a été fait.

Certain.es se retrouvent démuni.es et commencent à perdre professionnellement confiance en eux, en elles. De cela, la Direction n'en a cure. Pour ces agents aucun accompagnement n'est prévu, contrairement à ce qui avait été annoncé en CSAL il y a un an.

Cette souffrance des collègues, la DG, la DRFIP ne veut pas l'entendre, elle est balayée d'un revers de main. « Les règles du jeu ont changé, il faut un temps d'adaptation, voilà tout ».

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES Paris dénonce fermement le retour au fait du prince avec une affectation au choix et demande le retour de mouvements locaux à l'ancienneté.

RÉMUNÉRATIONS : EXIGEONS NOTRE DÛ !



Selon l'INSEE, en août l'inflation a progressé de 2,4 % sur un an.

Depuis des années, les agentes et agents de la DGFIP comme l'ensemble des agents publics voient leur pouvoir d'achat reculer. Notre point d'indice a perdu plus de 30 % de sa valeur réelle depuis le début des années 2000 sous l'effet du gel et de l'inflation.

De plus, la non-reconduction pour la deuxième année consécutive de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) ne compense plus la perte de pouvoir d'achat liée au décrochage du traitement brut par rapport à l'inflation.

Mais selon le ministre de l'action et des comptes publics David Amiel, il n'y aura pas d'augmentation du point d'indice en 2026 et en 2027, car les caisses de l'État seraient vides.

Il ne s'agit pourtant pas une fatalité économique, mais bien d'un choix politique qui vise à favoriser les plus fortunés et les grandes entreprises. On nous parle de rigueur pour nos salaires, mais jamais pour les exonérations des cotisations patronales, les cadeaux fiscaux, les niches fiscales ou les aides publiques distribuées sans contrôle ni contreparties. Le pouvoir d'achat (notamment des fonctionnaires et contractuel.les) est pourtant l'un des principaux moteurs de notre économie.

Seule petite évolution (*conséquence de la hausse SMIC, le traitement indiciaire ne pouvant pas y être inférieur*), les collègues dont l'Indice Majoré (IM) est inférieur à 380 doivent percevoir l'**indemnité différentielle depuis juin 2026**.

Si elle masque temporairement le problème de la baisse de pouvoir d'achat pour les bas salaires sans le régler (tout en accélérant l'écrasement des carrières), cette prime ne peut pas tenir lieu de politique salariale. Elle n'est en outre pas prise en compte pour la retraite.

Elle nourrit également le « *fonctionnaire bashing* » : un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale de l'Administration (IGA), vient très opportunément d'être rendu public. Présentant l'inventaire des primes et leur montant global, il permet au gouvernement de pointer les fonctionnaires du doigt et est prétexte à proposition de réductions de nos rémunérations.

Sont notamment évoquées comme sources de possibles économies :

- la limitation du **forfait télétravail** (2,88 €/jour- maximum 253,44 €/an) aux seules situations de télétravail obligatoire,
- la suppression du **forfait mobilité durable** (300 €/an pour les trajets en vélo ou covoiturage).

Solidaires Finances Publiques rappelle que les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Nous ne sommes pas « trop payés » : bien au contraire, nous sommes insuffisamment reconnus et rémunérés ! Notre travail a une valeur. Nos qualifications ont une valeur. Nos salaires et nos retraites aussi ! Mobilisons-nous pour la justice salariale.

Ensemble, imposons d'autres choix budgétaires :

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE !

Grève Fonction Publique Intersyndicale pour l'augmentation des salaires



Solidaires Finances Publiques Paris

16 rue notre dame des victoires
75002 Paris

La Balf :
solidairesfinancespubliques.drifp75
@dgfip.finances.gouv.fr

Le site :
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/>

Facebook : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>

Instagram : @solfip75

Bluesky : @solfinpubliques75.bsky.social

SECTION 75		BULLETIN D'ADHÉSION			
IDENTIFIANTS					
N° ANAIS : _____ (10 chiffres)		N° SIRHIUS : _____ (7 chiffres)			
NOM d'usage _____		Prénom _____			
Date de naissance ____ / ____ / ____		Temps partiel ____ %			
FONCTIONNAIRE : Grade _____		Échelon _____			
CONTRACTUEL : A ☐		B ☐		C ☐	
SITE _____		SERVICE _____			
Montant de la cotisation →					
Possibilité de payer en plusieurs fois, y compris en ligne : solidairesfinancespubliques.org					